



- Vous avez été adressé à l'épicerie sociale « Au Petit Marché » par un **travailleur social** qui a déterminé une **durée d'inscription** en fonction de votre situation actuelle.
- Les **dates de vos droits** sont inscrites sur votre fiche.
- Si vous pensez que votre situation nécessite une prolongation, pensez à **reprendre rendez-vous auprès du travailleur social** qui vous suit, au moins 2 semaines avant la fin de vos droits.

- ⇒ **Côté épicerie**, une travailleuse sociale vous accompagne dans vos choix (en fonction de la composition de votre famille).
- ⇒ Vous présentez tous vos produits en **caisse**.
- ⇒ Un ticket vous donnant la valeur de votre panier vous est remis à titre informatif.
- ⇒ Vous réglez votre **cotisation de solidarité**, calculée en fonction de la composition de votre famille. Elle ne peut excéder 5€.

Notre association distribue gratuitement des denrées alimentaires dont l'achat est financé par l'Union Européenne.



EN CAS D'ABSENCE, merci de **prévenir au plus tard avant le mercredi 10h30** (veille de la permanence de l'épicerie sociale) au bureau de l'ADMR :

Par **téléphone : 02 48 64 31 96**
ou
par **mail : admrlsaix@orange.fr**

2 absences successives non justifiées seront sanctionnées d'une suspension de l'inscription à l'épicerie sociale « Au Petit Marché »

Merci de votre compréhension

Suivez l'actualité de votre épicerie sociale sur la **page Facebook** :



5 rue des Ecoles
18220 Les Aix d'Angillon

Tél : 02 48 64 31 96

ÉPICERIE SOCIALE

« Au Petit Marché »

Les Aix d'Angillon



Les permanences ont lieu le **JEUDI matin**, une semaine sur deux (*semaine impaire**)

**Sauf quelques exceptions liées aux jours fériés (Information par affichage et sur la page Facebook de l'ADMR)*

Accueil de 8h30 à 11h00

Salle Justice de Paix

(*attendant à la mairie des Aix d'Angillon*)

 **Parking mairie NON AUTORISÉ**



« Bien vivre ensemble »



ACCUEIL

- Récupérez votre fiche auprès de l'animatrice
- Boissons et gâteaux vous permettent d'attendre votre tour de façon conviviale
- N'hésitez pas à consulter le classeur de recettes et... Servez-vous !



COVOITURAGE

Vous pouvez proposer ou demander un **covoiturage**...

- Laissez vos propositions sur le tableau (remplir une affichette) *ou*
- Adressez-vous à l'animatrice sociale

Un **JUSTIFICATIF** sera demandé pour toute demande de **passage spécifique**
(*passage prioritaire, colis hors permanence, retrait par une tierce personne etc.*)



Les **mamans** accompagnées de leur **bébé** sont prioritaires

Les petits « plus » du Petit Marché



ATELIERS COIFFURE

Une coiffeuse bénévole réalise une coupe de cheveux pour les personnes inscrites à l'épicerie qui le désirent

- Le 2e jeudi* de chaque mois, de 14h30 à 17h00 (dans les locaux du dispensaire)
- Inscription lors de la permanence de l'épicerie qui précède la date de l'atelier
- Une participation de 2 € par adulte (1 € par enfant) est demandée à l'inscription



VESTIAIRE SOLIDAIRE

Un **vestiaire** est mis à disposition, lors des permanences.

Chaque famille inscrite peut prendre un **vêtement par personne**. Au-delà, le tarif Braderie s'applique (voir avec un bénévole)

2 **REPAS ANNUELS** (printemps et automne) précédés d'ateliers cuisine sont proposés.

Inscrivez-vous !

« Votre épicerie et vous »



Le sac isotherme est obligatoire...

Sans lui, aucun **produit surgelé** ne sera délivré...

(*Pensez aussi à apporter des sacs à courses propres*)

PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN

Chaque famille peut obtenir si elle le désire :

2 produits d'hygiène et/ou d'entretien

Hors papier hygiénique (2 par famille)

FRUITS - LÉGUMES - VIENNOISERIES

Ces produits sont en libre distribution

À chacun de prendre dans le respect des autres usagers...

ATELIERS CUISINE

- Régulièrement proposés lors des permanences, n'hésitez pas à y participer...
- Vous pourrez rapporter à la maison la recette et les ingrédients nécessaires pour la refaire !

Cette épicerie est la vôtre. Vous voulez participer activement à son fonctionnement ?

Vous êtes le (la) bienvenu(e) !